



# COMMUNE DE PADOUE

Secteur des Services Scolaires - Crèches

Prot. : VII/2 codage 212

DEMANDE A PRESENTER AVANT LE  
**15 AVRIL 2013**

## DEMANDE D'INSCRIPTION A LA CRECHE COMMUNALE

(Veuillez remplir le formulaire en consultant les indications du "Guide d'aide à la rédaction").

### DECLARATION TENANT LIEU D'ACTE DE NOTORIETE:

Aux fins de l'acceptation de la présente demande, je soussigné(e), ..... né(e) à .....

le ....., père/mère de l'enfant .....  
conscient des sanctions pénales, en cas de déclarations non véridiques, de formation ou d'utilisation de faux actes, rappelées par l'art. 76 du D.P.R. italien n°445 du 28 décembre 2000, et du fait qu'au cas où le caractère non véridique émergerait du contenu de la déclaration, je perdrai les avantages obtenus par le biais de la mesure promulguée sur la base de la déclaration non véridique, d'après l'art. 75 du D.P.R. italien n°445 du 28 décembre 2000,

**je déclare sous ma responsabilité ce qui suit:**

#### DONNEES RELATIVES A L'ENFANT

Nom et prénom

Code d'identificati

Nationalité

Sexe : M  F

Né à ..... le .....

Résidant à .....

Via ..... Code Postal .....

#### DONNEES RELATIVES A LA FAMILLE

n°té ..... portable .....

Adresse E-mail .....

#### CRECHE DEMANDEE

Crèche demandée

Indiquer l'ordre de préférence éventuel pour les autres Crèches de la même ZONE :

#### RESERVE AU BUREAU

Code utilisateur .....

Code registre .....

Code titulaire .....

1. ISEE (Indicateur de Situation Economique Equivalente).....

Revenus 2012  Revenus 2011

ECHEANCE.....

2. ISEE (Indicateur de Situation Economique Equivalente).....

ECHEANCE.....

TRANCHE.....

RID 50% OUI  NON

RED. TRANCHE OUI  NON

...M......3F......D......UR.....

#### HORAIRE DE FREQUENCE DEMANDE

journalier (entrée à 8h, sortie à 16h)

journalier avec prolongement (sortie à 17h45)

journalier avec anticipation (entrée à 7h45)

N.B. : on précise qu'en avançant dans le barème, on offrira les éventuelles places exclusivement disponibles dans les crèches indiquées.



## CONDITIONS FAMILIALES OU PERSONNELLES

Je déclare l'existence des autres conditions familiales, personnelles ou professionnelles suivantes :

.....  
.....  
.....  
.....

## ANNEXES

- je joins une photocopie de la déclaration (signée) et de l'attestation ISEE (Voir "Guide d'aide à la rédaction").  
ou  
 je déclare que la déclaration et l'attestation ISEE ont déjà été remises au Secteur des Services Scolaires et l'échéance est **après le 14 mars 2013**.

Je joins également les documents suivants :

.....  
.....

## AVERTISSEMENTS

1. Après la publication du barème (début juin), les parents des enfants **DEVRONT** contrôler le barème pour une place a été attribuée à l'enfant. En cas d'admission à la crèche, les parents **DEVRONT SE PRESENTER, dans un délai de 15 jours à compter de la publication du barème**, au Secteur des Services Scolaires, durant les heures d'ouverture au public, pour retirer la lettre d'admission à la crèche. **Les parents qui ne se présenteront pas pour le retrait dans les 15 jours prévus perdront leur droit à la place qui sera donc attribuée au premier enfant sur la liste d'attente.**
2. On rappelle que **les photocopies de la documentation ISEE (déclaration et attestation) devront être jointes au présent formulaire d'inscription** (à moins que ces documents n'aient déjà été présentés au secteur et qu'ils arrivent à échéance **après le 14 mars 2013**) pour obtenir le coefficient le plus favorable pour le score d'admission et l'application d'une mensualité réduite. En outre, pour le calcul exact de la situation économique de la famille, **on devra joindre la documentation indiquée à la deuxième page de l'annexe 4**
3. On précise que pour l'obtention du nombre de points réservé aux familles avec des porteurs de handicap, on devra joindre à la demande le certificat attestant le degré d'invalidité, délivré par la Commission Médicale de première instance. En outre, si l'enfant inscrit est porteur de handicap, on devra joindre ou faire parvenir au plus vite la "Certification" et le "Diagnostic Fonctionnel" rédigé par le Centre de traitement de l'enfant (ULSS, Nostra Famiglia, etc.)
4. d'éventuelles variations des données déclarées dans cette demande devront être immédiatement communiquées par écrit au Secteur des Services Scolaires.
5. Le bureau préposé pourra effectuer des contrôles, également par le biais de signalement à la Guardia di Finanza (Brigade des Finances), des déclarations figurant sur ce formulaire et sur la certification ISEE annexée – (DPR italien n°445/2000)
6. **La demande pourra être valablement présentée pour les enfants dont la naissance est prévue avant le 31 mai 2013.**

## BAREMES SUCCESSIFS

Si l'enfant reste en liste d'attente, le Secteur des Services Scolaires demandera la confirmation de la volonté de maintenir l'inscription également pour le barème de janvier 2014.

En cas de renoncement, les parents pourront demander que la demande reste valable pour le barème de janvier 2014.

Le retrait d'un enfant inscrit entraînera son exclusion du barème successif.

**Il faudra présenter une nouvelle demande pour l'inscription au barème des années scolaires successives.**

## LOI SUR LE RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Le soussigné prend également acte que, conformément au Décret Législatif italien n°196 du 30.06.2003, les "données personnelles" indiquées sur ce formulaire et/ou sur les documents annexés :

1. font l'objet de traitements (collecte, enregistrement, conservation, élaboration, etc.) de la part du secteur des Services scolaires de la Commune de Padoue ;
2. sont également mises à la disposition des Comités de gestion des crèches, afin de prendre des décisions relatives aux demandes d'admission, tel que le prévoit l'art.13 de la Loi Régionale n° 32/90.

L'intéressé peut également obtenir l'élimination, la transformation sous forme anonyme ou le blocage des données traitées en violation de la loi, ainsi que la mise à jour, la rectification ou, si on le souhaite, l'intégration des données, de s'opposer, pour des raisons légitimes, au traitement.

SIGNATURE DE L'EMPLOYE CHARGE DU DOSSIER

LE DECLARANT

.....  
Padoue, le .....

**ESPACE RESERVE AU COMITE DE GESTION  
POUR L'ATTRIBUTION DU NOMBRE DE POINTS**

1 Enfant orphelin des deux parents	<input type="checkbox"/> 4 points	*
2 Enfant dont les deux parents travaillent	<input type="checkbox"/> " 3	
3 Enfant habitant avec un seul des deux parents (sans profession)	<input type="checkbox"/> " 1,5	
4 Enfant habitant avec un seul parent (travailleur)	<input type="checkbox"/> " 4	
5 Pour chaque frère âgé de 9 ans au maximum	<input type="checkbox"/> " 1	
6 Pour chaque frère compris entre 9 et 14 ans	<input type="checkbox"/> " 0,5	
7 Pour chaque frère fréquentant la crèche	<input type="checkbox"/> " 0,5	
8 Eventuelle présence, dans la famille, de porteurs de handicaps (à l'exception des parents)	<input type="checkbox"/> " 2	
9 Présence éventuelle de parents porteurs de handicap	<input type="checkbox"/> " 3	
10 Enfant inscrit porteur de handicap	<input type="checkbox"/> " variable	
11 Gravité des horaires de travail	<input type="checkbox"/> " de 0 à	
12 Eloignement du lieu de travail	<input type="checkbox"/> " de 0 à	
13 Situation particulière de difficulté familiale signalée par les Services Sociaux non visées aux points énumérés ci-dessus	<input type="checkbox"/> " de 0 à 3	
<b>TOTAL POINTS</b>		
coefficient ISEE à multiplier par le total des points		
1		
<input type="checkbox"/> 0,98		
<input type="checkbox"/> 0,97		
<input type="checkbox"/> 0,96		
<input type="checkbox"/> 0,95		
<input type="checkbox"/> 0,80		

**NOMBRE TOTAL DE POINTS ATTRIBUES**

Date

Date

Le Président  
du Comité

Le Président  
du Comité

(Annotations éventuelles)

---